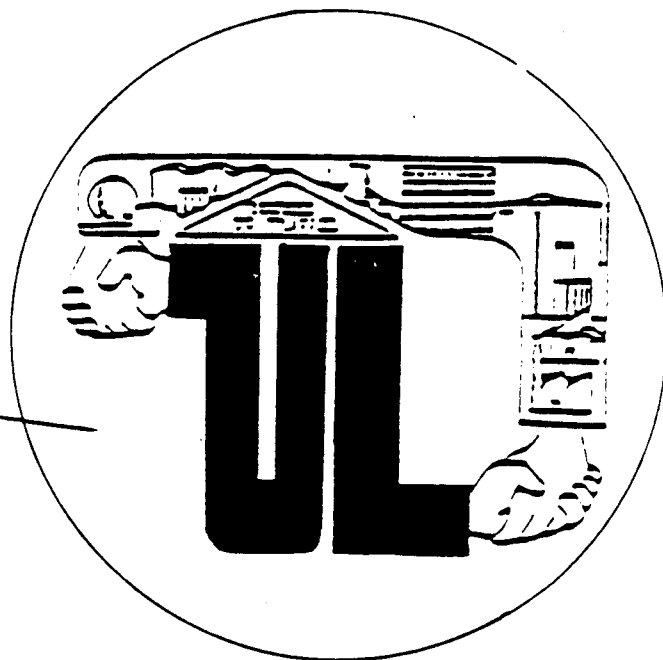


EN DIRECT
avec les



SOMMAIRE

**** Prolonger les efforts de mise en place et de fonctionnement des collectifs locaux.**

**** A fond dans le placement du FNI 1993.**

**** Généraliser en janvier - février les plans de travail FNI 1993 dans toutes les unions locales.**

**** Présence et activité CGT et résultats électoraux.
La preuve par Chenôve - zone industrielle.**

**** Bilan des 50 unions locales invitées au 44e congrès confédéral.**

**** Nouvelle liste des unions locales à 100 % de FNI 1992**

Bulletin d'information (Secteur confédéral organisation)
Directeur de la publication : Pierre Corneloup

**LES UNIONS LOCALES INVITEES AU 44E CONGRES
A FIN 1992**

DEP.	U.L.	FNI 93	FNI 91	FNI 92	%	SYNDI. 100 %	ADHESIONS NOUVELLES	BASES NOUVELLES
02	Laon		490	507	103	10	97	1
06	Cannes	3	1 211	1280	106	36	239	2
07	Annonay	110	527	500	94	26	20	3
09	Foix	-	456	439	96	9	23	1
11	Narbonne	-	766	651	85	5	13	1
16	Cognac	-	417	415	99	7	44	-
17	Saintes	-	1 794	1 803	100	23	119	2
22	Saint-Brieuc	146	2 879	2 948	103	58	252	3
25	Montbéliard	-	948	893	94	2	87	-
29	Quimper	-	2 016	1 807	89	11	121	-
30	Alès	37	1 350	1 327	98	7	100	2
31	Toulouse-Mirail	83	3 004	2 985	99	83	366	7
33	Bordeaux-Centre	-	2 315	1 842	79	37	37	2
34	Montpellier-Centre	-	1 391	1 408	88	42	95	7
36	Châteauroux	-	1 600	1 505	94	23	38	-
37	Tours	-	2 160	1 963	93	32	80	1
42	Roanne	-	1 683	1 798	106	-	150	2
44	St-Nazaire	-	2 269	2 105	92	7	162	4
45	Fleury-les-Aubrais	255	1 014	951	93	26	66	3
49	Angers	-	2 775	2 670	96	33	189	7
50	La Hague	-	72	86	119	8	17	2
51	Epernay	170	1 018	1 056	103	18	40	-
55	Verdun	-	340	319	93	9	9	-
56	Vannes	238	937	948	101	25	65	2
57	Moselle-Est	-	2 000	1 925	-	-	64	2
58	Clamecy	-	160	146	91	5	23	1
59	Roubaix	-	1 769	1 801	102	21	313	9
62	Boulogne	-	1 422	1 400	98	16	92	3
63	Clermont-Ferrand	15	4 145	4 083	98	18	327	2
64	Bayonne	-	1 200	1 114	92	15	11	-
69	Villeurbanne	-	1 850	1 862	100	-	105	6
70	St-Loup/Semouse	3	25	30	120	6	8	-
73	Moutiers	-	319	334	104	4	44	-
75	Paris 3è	-	531	558	105	20	50	1
75	Paris 12è	-	3 462	3 196	92	-	285	6
76	Dieppe	-	1 412	1 052	74	2	46	2
77	Melun-Senart	-	572	530	92	9	31	-
78	Trappes	36	1 155	1 045	90	38	148	3
79	Melle	-	216	212	98	4	32	2
80	Amiens	3	2 259	2 128	94	59	254	5
81	Castres	146	453	468	103	22	36	1
84	Avignon	-	1 032	1 020	-	14	131	1
86	Civaux	-	34	46	135	2	15	-
87	Limoges-Nord ZI	51	1 858	1 572	84	43	109	1
91	Massy	-	1 155	1 296	112	37	332	9
92	La Défense	-	1 480	1 381	93	33	152	3
93	Noisy-le-Grand	40	821	790	96	12	90	6
93	Bobigny	-	1 872	1 837	98	18	204	3
94	Fontenay S/Bois	12	790	686	86	12	57	4
95	Cergy-Pontoise	63	749	636	84	25	72	3
	TOTAL	1 411	66 363	63 354	95,46	974	5 462	125

PROLONGER LES EFFORTS DE MISE EN PLACE ET DE FONCTIONNEMENT DES COLLECTIFS LOCAUX

Comme jamais, dans le cadre d'une élection prud'homale, les collectifs locaux n'ont fait autant la preuve de leur utilité, de leur efficacité.

Partout où la présence de la CGT a été assurée par des parrainages, des visites de syndicats, ça s'est ressenti. Les témoignages des unions locales abondent en ce sens.

Les enseignements des élections prud'homales, mais aussi de la quasi totalité de nos résultats électoraux convergent tous vers le constat du lien qui existe entre présence des forces organisées, qualité de l'activité syndicale et influence.

Ainsi, entre ABSENCE et PRESENCE CGT la différence est désormais établie et les bons résultats dûs "au hasard" se font de plus en plus rares.

Nous vérifions en fait que l'affrontement de classe ne se situe pas uniquement au niveau idéologique mais aussi en rapport avec les modifications structurelles des entreprises, de l'espace géographique local qui est en perpétuel bouleversement.

Sur le terrain d'activité des unions locales, nous constatons que la modification de la "taille" des entreprises continue de nous poser problème.

Les stratégies patronaux ont depuis plusieurs années étudié les phénomènes de groupes au point de considérer qu'au-delà de 300 salariés le seuil de l'organisation et de l'action collective bénéficiait de conditions plus favorables.

Le score réalisé par la CGT à EURODISNEY (32,82 %) où elle est fraîchement implantée, au nez et à la barbe des managers made in USA, confirme qu'en France la concentration du salariat est propice à l'action et à l'organisation collective. Cela constitue un danger permanent pour la bourgeoisie qui a tiré les enseignements des événements 1968 depuis bien longtemps.

C'est pourquoi nous sommes passés en quelques années d'un tissu où les salariés concentrés dans les entreprises de plus de 1 000 salariés étaient majoritaires à un tissu où désormais les salariés concentrés dans les entreprises de moins de 50 salariés sont majoritaires.

Ceux qui ont batti les unions locales avaient vu juste.

Qu'en serait-il aujourd'hui du score de la CGT si elles n'existaient pas ?

Mais eu égard au vaste chantier en perpétuel mouvement d'entreprises délocalisées, scindées, éparpillées, facteurs d'isolement de millions de salariés, nous ne pouvons nous en tenir à ce constat aujourd'hui.

Nous avons impérativement besoin de plus d'unions locales, de collectifs et d'antennes d'unions locales actifs, surtout dans les zones industrielles, commerciales, les tours, les sites, les quartiers à forte densité de salariés dans nos grandes villes.

Et nous en avons besoin non seulement le temps d'une campagne électorale, mais pour l'activité quotidienne permanente, pour créer les foyers de luttes et d'organisation indispensables au développement du mouvement social.

Un type de concentration (la grande entreprise) tend à disparaître, mais d'autres formes de concentration sont apparues qui sont autant de possibilités nouvelles pour renforcer la CGT, son influence, développer les luttes.

A nous de ne pas passer à côté, surtout répétons-le dans les grandes agglomérations, c'est une question d'existence qui nous est posée.

Il n'est donc pas trop tard de mettre en place les collectifs dont nous avons besoin. Profitons des enseignements des élections prud'homales pour en renforcer l'existence et en créer de nombreux autres.

COLLECTIFS LOCAUX 1992

(ELECTIONS PRUD'HOMALES)

Zones industrielles	281
Zones commerciales	30
Tours	27
Quartiers	96
Chantiers	4
Professions	23
Localités	827
Cantons	71
Unions locales	182

TOUTES ET TOUS A FOND DANS LE PLACEMENT DU FNI 1993

Au risque de se répéter, JANVIER et FEVRIER sont des mois décisifs à partir desquels **tout retard pris se rattrape difficilement.**

Il s'agit bien d'une course de vitesse dans laquelle la rapidité constitue la qualité première, l'élément clé pour la suite de notre bataille de syndicalisation, pour les luttes, la diffusion de nos idées.

L'on ne peut donc reléguer à plus tard ce qui doit être impérativement réalisé dans ce laps de temps, sous prétexte qu'il y a bien d'autres préoccupations, car agir ainsi c'est aller à l'inverse des buts que l'on poursuit.

En effet, les luttes, l'activité syndicale, les revendications, c'est en prenant appui sur les syndiqués qu'on parviendra à progresser durablement et réellement dans cette voie. Ne pas mettre les syndiqués dans le coup comme cela se passe parfois dans certains conflits, c'est perdre de l'efficacité et du temps en croyant en gagner, en essayant de régler directement et seul avec les salariés. C'est au bout du compte un manque à gagner considérable.

Remettre le FNI, et en profiter pour syndiquer largement autour de soi, c'est fidéliser le syndiqué, c'est un gain de temps et d'efficacité pour toute l'activité syndicale.

Un salarié, un syndiqué qui a perçu son timbre 1993 dans les temps (en décembre 1992, au plus tard janvier, février 1993) ne perçoit pas la CGT de la même façon les mois suivants. En tout début d'année, il aura eu le sentiment d'avoir à faire à un syndicat sérieux, dynamique, offensif, un syndicat tel que les salariés le souhaitent.

La commission exécutive de la CGT avait décidé de faire de la dernière semaine de janvier une grande bataille de renforcement, de syndicalisation, de placement du FNI.

De nombreuses initiatives ont été prises à tous les niveaux, les membres du bureau confédéral s'y sont investis. Il nous faut poursuivre.

GENERALISER EN JANVIER ET FEVRIER LES PLANS DE TRAVAIL FNI 1993 DANS TOUTES LES UNIONS LOCALES

La bataille du placement du FNI 1993 est à présent lancée dans toutes nos organisations. Il s'agit maintenant de préciser nos plans de travail pour une couverture rapide et totale de tous nos syndicats.

I - Organiser des temps forts de placement et de renforcement comme l'a réalisée l'union locale de Saint Denis en Seine Saint Denis du **1er au 15 janvier 1993**.

II - Procéder à la tournée physique et téléphonique de tous les syndicats et sections syndicales (1) pour impulser la démarche du placement et des initiatives de syndicalisation partout.

Cela suppose une impulsion quotidienne, en premier lieu du secrétaire général de l'union locale.

C'est l'occasion de relancer l'activité des secrétaires à l'organisation et quand il n'existe pas de trouver la où le camarade qui aura la responsabilité du suivi du placement du FNI.

Il est anormal que lorsque le trésorier ou le secrétaire à l'organisation n'est pas là, on ne puisse connaître la situation du FNI de l'union locale. La situation FNI concerne tout le monde, elle doit figurer **visiblement dans nos locaux d'unions locales**. Elle doit frapper l'attention des visiteurs.

III - Responsabiliser nos directions à tous les niveaux :

Cela s'est fait en 1992 avec d'heureux résultats ; il faut poursuivre et améliorer en 1993.

Toutes les réunions de direction (Commission exécutive, Bureau, Assemblée générale) doivent être l'occasion de vérifier que **chaque camarade est bien en possession de son FNI, (où en est son syndicat)**.

C'est aussi l'occasion de mettre à jour le tableau de bord de l'union locale.

(1) Je dis bien tous les syndicats et sections syndicales.

IV - Organiser des rendez-vous fin janvier et fin février des syndicats pour tirer le bilan 1992, élections prud'homales, FNI 1993

C'est une pratique qu'il nous faut poursuivre. La pratique des rendez-vous constitue un besoin des syndicats de se retrouver ensemble, pour échanger leur expérience, faire le point du FNI, du règlement des cotisations, de la diffusion de la "Vie ouvrière", des luttes, des préoccupations du moment...

Il convient de prendre des dispositions pour contacter les syndicats absents.

V - Mettre toute la direction, les syndicats dans le coup

* Mettre à contribution les membres de la CE de l'union locale, les dirigeants des syndicats les plus importants pour visiter, parrainer - C'est là le rôle actif de la CE. Il faut beaucoup plus projeter nos dirigeants syndicaux vers les entreprises, utiliser leur temps à aider les copains d'autres syndicats, à parrainer les salariés d'une "boîte", plutôt que de les tirer dans les locaux de l'union locale.

* Trop de temps et de disponibilité sont "gelés" dans des commissions ou des réunions dont l'utilité ne se justifie pas toujours.

* La campagne des élections prud'homales nous a beaucoup aidé en ce sens. Il faut poursuivre.

* Les fédérations, à ce titre, n'ont pas lésiné et ne lésineront pas si le temps disponible est utilisé pour l'ENTREPRISE, d'autant que l'activité de visites et de parrainages telle que nous la concevons ne concerne pas que ceux qui ont du temps disponible, nous voulons y investir le maximum de militants et de syndiqués.

PRESENCE - ACTIVITE CGT ET RESULTATS ELECTORAUX LA PREUVE PAR CHENOVE ZI (COTE D'OR)

Comme bien d'autres unions locales, l'union locale de zone industrielle de Chenôve en Côte d'Or a procédé à un examen précis, section par section, bureau de vote par bureau de vote, des élections du 9 décembre.

Comme dans la plupart des unions locales, les progrès de la CGT sont dûs généralement à une intense activité de parrainages :

- c'est vrai pour le bureau de vote de Chenôve (section commerce) où la CGT réalise plus 19 voix et plus 0,87 % ;

- c'est vrai pour le bureau de vote de Marsannay (section commerce) où la CGT réalise plus 7 voix et plus 1,07 %.

Ainsi, au total, sur Chenôve, pour gagner 2 voix sur 1987 et réaliser - 0,41 % il n'aura pas fallu réaliser moins de 205 parrainages, 89 adhésions, 4 bases nouvelles et être à 104 % de FNI.

Cela montre, à quel niveau, il faut aujourd'hui porter l'effort pour escompter progresser, car comme le précise l'union locale de Chenôve, il faut faire face :

1° A la casse de l'emploi :

Exemple : 140 emplois perdus à la SNCF (qui représentaient 22 % des inscrits en 1987 et n'en représentent plus que 16,67 % en 1992), nécessite impérativement et très rapidement de reconquérir le terrain perdu ailleurs et de se maintenir au moins à la SNCF (ce qui a été fait, puisque aux élections des délégués du personnel de 1992, la CGT avec 61,49 %, réalise le même score qu'en 1987 : 61,94 %).

2° Le nombre de salariés travaillant dans des petites entreprises ne cesse d'augmenter.

3° Le nombre de grandes entreprises ne cesse de baisser au profit des entreprises de moins de 50 salariés.

4° Le nombre de femmes travaillant progresse. Mais quelle est la qualité de l'emploi : contrat à durée déterminée, temps partiel, etc ?

5° Mais aussi : c'est l'existence de plus de 1 400 sans-emploi sur Chenôve.

Cela conduit l'union locale de Chenôve à dégager de nouvelles pistes de travail :

- Pour développer l'action ;
- Pour reconquérir nos forces CGT.

1° Comment nous adresser aux salariés des PME ?

Quels parrainages réaliser ?

2° Ne conviendrait-il pas d'intensifier nos points de rencontre avec ces salariés au travers : des restaurants d'entreprises, des cafés situés à proximité des lieux de travail, des cafétérias, du marché de Chenôve ou autres ... ?

3° Quelles informations et actions spécifiques aux femmes qui sont les premières victimes de la précarisation du travail, de la flexibilité, de la sous-qualification ?

4° Sur notre travail en direction des sans-emploi, comment lui donner un second souffle ? Comment y associer nos syndiqués qui comptent tous dans leur entourage proche un ou plusieurs sans-emploi ?

Nous aurions pu multiplier bien d'autres exemples aussi riches et divers de l'activité interne déployée par nos unions locales. Chenôve n'en est qu'un reflet sans doute, mais un reflet vivant de ce qui s'est réellement passé et de ce qui se décide déjà aujourd'hui pour aller plus loin et plus fort encore. C'est l'expression des fruits du travail et de la persévérance de milliers de combattantes et combattants que nous devons conforter, encourager et voir plus nombreux encore avec nous dans la lutte, les parrainages, les visites de syndicats.

BILAN 1992 DES 50 UNIONS LOCALES INVITEES AU 44E CONGRES CONFEDERAL

Avec 95 % de FNI 1992, 1 411 FNI 1993 placés.

16 unions locales et 963 syndicats à plus de 100 %.

5 462 adhésions et 125 bases nouvelles réalisées.

Les 50 unions locales invitées au 44e congrès confédéral qui ont participé à 5 rendez-vous FNI en 1992 en direct de la Confédération, révèlent un bilan positif et démontrent que les mesures d'impulsion peuvent s'avérer payantes si elles sont pratiquées partout avec rigueur, régularité, persévérance.

Comme nous l'avons indiqué dans un précédent "EN DIRECT", si toutes les unions départementales pratiquaient avec toutes leurs unions locales du département des rendez-vous mensuels réguliers, nous parviendrions assurément en 1993 à stopper l'érosion de nos forces et créer les conditions d'un renforcement réel.

*** RENDEZ-VOUS FNI 1993 MENSUELS**

DES UNIONS LOCALES

DANS CHAQUE UNION DEPARTEMENTALE.

*** RENDEZ-VOUS FNI 1993 MENSUELS DES SYNDICATS**

DANS CHAQUE UNION LOCALE.

Des avancées significatives dans le développement des unions locales, tel est l'objectif que nous nous sommes assigné en 1993 avec la contribution de toutes les organisations.

A l'image de ce qui a été réalisé dans le cadre des élections prud'homales, le bureau confédéral, les membres de la commission exécutive confédérale, les coopérants et les collaborateurs confédéraux s'investiront dans 180 unions locales d'ici à fin juin.

Partout, prenons des mesures de direction pour créer une véritable animation, un réel climat autour du syndiqué et donc du FNI, pour ratisser et mettre dans le coup :

TOUS NOS DIRIGEANTS D'UNIONS LOCALES, DE GROS SYNDICATS

UNIONS LOCALES A 100 % DE FNI 1992 / 1991

(Suite du "En Direct" N° 53)

Parmi les unions locales invitées au 44e congrès confédéral :

LAON	(02)
CANNES	(06)
COGNAC	(16)
SAINT BRIEUC	(22)
ROANNE	(42)
LA HAGUE	(50)
EPERNAY	(51)
VANNES	(56)
ROUBAIX	(59)
SAINT LOUP/SEMOUSE	(70)
MOUTIERS	(73)
PARIS 3E	(75)
CHANTIERS CIVAUX	(86)
MASSY	(91)
CASTRES	(81)
VILLEURBANNE	(69)

Dans les Bouches du Rhône :

ARLES
AUBAGNE
FOS
ISTRES
LA CIOTAT
MIRAMAS
PORT SAINT LOUIS
SALON DE PROVENCE
VITROLLES
MARSEILLE VALLEE DE L'HUVEAUNE
MARSEILLE MAZARGUES